

QUELLE FINALITE DU TRAVAIL, SECURISATION EMPLOI /FORMATION, REVENU UNIVERSEL

QUELLE CONCEPTION DU TRAVAIL DANS UNE SOCIETE COMMUNISTE DU XXI ème SIECLE

DONNER UN AVENIR AU TRAVAIL

Le travail occupe une place centrale dans notre société. Il définit en partie notre identité personnelle, et son organisation structure les différentes classes sociales et leurs relations.

Le travail est une notion chargée symboliquement sur le plan politique. Son importance est bien sûr forte à gauche. Le travail a d'abord été une valeur du mouvement ouvrier. Elle passait par la mise en valeur du travailleur et par la dignité que procure le travail.

Mais force est de constater que la droite et le patronat, surtout depuis la « révolution néoconservatrice », a su s'approprier la « valeur travail ».

La perspective de gauche progressiste pour le travail est plus complexe mais plus riche : le travail, pour qu'il ait de la valeur doit être limité et partagé, et les richesses produites par le travail doivent revenir aux travailleurs.

Dans le projet communiste, le travail n'a de valeur que par le fait de ses acteurs et de ce qu'il produit.

Ainsi, pour que le travail soit de nouveau perçu comme une de nos valeurs, il faudra mener et gagner, comme pour bien d'autres sujets, la bataille culturelle.

Ces nouveaux débats sont une occasion pour nos adversaires de conforter leur mainmise idéologique.

Les libéraux se sont engouffrés dans le débat pour détricoter, avec plus ou moins de réussite, les conquies de la société salariale.

Ils expliquent, que le travail va disparaître avec l'avènement de l'ère robotique et que poser aujourd'hui la question de son accès et donc de son partage relève d'une gageure archaïque.

Contradictions et pistes de réflexion

Poser ainsi le débat peut paraître miné mais en réalité il existe une voie pour mener la bataille culturelle : s'engouffrer dans les contradictions que ce débat engendre.

La première de ces contradictions se situe dans l'accès au travail. En effet, depuis maintenant plusieurs décennies, des millions d'actifs en sont privés : on compte aujourd'hui près de six millions de personnes inscrites à Pôle emploi toutes catégories confondues.

À l'inverse ceux qui ont la chance de disposer d'un travail en souffrent de manière de plus en plus intense.

Elle pose sans nul doute la question de la répartition des gains de productivité et du partage du travail dans nos sociétés.

Ce partage peut se faire dans le sens du progrès social (une diminution du temps de travail encadrée par la loi avec maintien du pouvoir d'achat des travailleurs), ou au contraire dans un sens défavorable aux travailleurs (inversion de la hiérarchie des normes, négociation du temps de travail au niveau de l'entreprise entre l'employeur et les salariés, comme le propose pour partie la loi Travail).

La seconde contradiction repose sur le travail comme facteur de production.

En effet, la demande et – du fait du statut salarial de l'immense majorité des travailleurs – le salaire demeure le moteur des économies dites développées.

Cette contradiction est, actuellement, d'autant plus visible que l'Europe, du fait de l'austérité et de la politique d'offre exclusive, s'enfoncé dans la stagnation voire la dépression économique.

À l'inverse, la part des versements aux actionnaires a nettement progressé. Le capitalisme financiarisé a ouvert les vannes du crédit, mais ses effets sont inopérants.

La troisième contradiction consiste en ceci que l'entreprise capitaliste promet la liberté du travail, alors que l'organisation de celui-ci n'a jamais été aussi contrainte et intense.

Le cas des auto-entrepreneurs travaillant pour des plates-formes qui les mettent en relation avec des clients l'illustre parfaitement : ils sont à la fois théoriquement libres d'aménager leur temps de travail, de choisir une complémentaire santé et de cotiser par capitalisation pour la retraite, et en même temps ils sont mis en concurrence avec d'autres travailleurs de manière très violente, subissent des contraintes non encadrées par un contrat de travail, mais qui s'apparentent en fait à des contraintes salariales (commission prise par la plate-forme, location du véhicule, essence, forfait mobile, etc.) qui sont obligatoires pour travailler.

La quatrième contradiction consisterait à constater que le travail ne se résume pas à l'emploi, mais que toutes les activités humaines ne sont pas considérées comme du travail.

On peut alors se demander dans quelle mesure les activités humaines peuvent et doivent être reconnues comme du travail.

C'est souvent à l'aune de questionnements féministes que cette contradiction est apparue : alors que les femmes ont toujours travaillé (pour exemple les femmes qui travaillaient hors du salariat, dans l'exploitation agricole familiale ou dans le commerce du conjoint, a longtemps été ignoré par les statistiques publiques, mais aussi par la société.

Le travail est donc avant tout une affaire de convention politique et sociale où des activités humaines sont reconnues comme du travail et d'autres non.

L'organisation du travail, la question politique centrale

Nous affirmons que le lieu de la conquête de soi, de son identité et en définitive de l'accomplissement de soi, c'est le travail !

Cependant, les malheurs du travail, les souffrances vécues, le drame du chômage et les suicides sur les lieux du travail nous ont poussés à congédier, un peu trop vite, l'idée même d'une émancipation par le travail. La casse organisée des solidarités et des coopérations au travail, par l'instauration des nouvelles formes d'organisation du travail, a rendu difficile la possibilité de considérer l'organisation du travail comme un problème politique à part entière.

L'organisation du travail est caractérisée, d'une part, par **la division technique du travail** qui définit la division des tâches entre les travailleurs, les modes opératoires et, d'autre part, **la division humaine du travail**, mise en place pour contrôler la bonne exécution des tâches prescrites, c'est-à-dire la surveillance, la discipline, la hiérarchie, bref, les modalités de direction des entreprises.

Nous pouvons aussi intégrer **la division géographique du travail** qui se manifeste par des délocalisations ainsi que par le recours à la sous-traitance de certaines activités permettant l'externalisation des risques.

Ces trois dimensions articulées en un ensemble cohérent représentent, de facto, un modèle de la domination dans lequel est pris chaque travailleur.

L'avenir du travail passe-t-il par l'emploi ?

Dans l'économie capitaliste contemporaine, le travail s'exerce très majoritairement dans le cadre économique et juridique d'un emploi salarié : en contrepartie du versement d'un salaire en argent, le salarié vend sa force de travail, dans la subordination envers le capitaliste, baptisé « donneur d'emploi », qui fait l'avance (avec ses propres fonds, avec des crédits bancaires ou avec des fonds publics) de l'argent nécessaire au paiement des salaires et des moyens matériels de production.

Le capital assimile travail et emploi : pour lui, la production hors de l'emploi subordonné ne vaut rien, voire est coûteuse.

La distinction travail/emploi est politique : peut-on travailler sans marché du travail ? C'est le cas du non marchand intérieur brut (PIB) aujourd'hui. Pour autant, l'idéologie dominante s'acharne à le disqualifier en répétant que les fonctionnaires sont une dépense publique et en ubérisant le travail indépendant.

Quelle place devons-nous faire au travail dans notre société ?

La gestion capitaliste de l'économie conduit à rejeter les travailleurs sur le « marché du travail », c'est-à-dire dans le chômage, en les remplaçant par des machines pour accumuler toujours plus de capitaux réclamant toujours plus de rentabilité.

Le chômage explose alors qu'il y aurait des millions d'emplois à créer, dans de nouveaux métiers, pour réussir la transition écologique, développer de nouveaux services publics...

À l'échelle individuelle, en lien avec sa dimension anthropologique, le travail doit être repensé dans son contenu, les conditions de sa mise en œuvre, son sens : d'un côté, combien de personnes disent aimer leur travail mais souffrir dans leur emploi ?

Ceci doit nous inciter à redéfinir le travail, en s'extrayant de sa conception capitaliste dans le marché du travail.

La réduction du temps de travail est au centre de la question du partage des richesses, mais comment devons-nous repenser l'emploi dans ce cadre ?

Comme le disait Marx, le « règne de la liberté » commence là où finit le « règne de la nécessité », c'est-à-dire celui du travail, tout en s'appuyant sur lui.
Cela commence évidemment par réduire le temps pendant lequel chacun est obligé de travailler.

Tant qu'on ne se bat pas pour la maîtrise de la valeur produite, on subit le yo-yo travail-capital, dans lequel le capital sera toujours gagnant.

L'activité de travail au cœur de la transformation sociale

C'est au cœur de l'activité de travail, dans les choix des productions, dans celui des processus de production mis en œuvre, comme dans l'organisation du travail choisie, que se construit le monde de demain, comme les possibilités de rassemblement pour le transformer.

Le monde de demain que nous construisons dans l'activité de travail, ne sera pas le même selon que l'on donne la priorité à la production de trains, d'autobus, ou même d'ordinateurs, la priorité à la formation d'une culture commune, ou que l'on choisisse de donner la priorité à la production d'armements, d'engrais chimiques, d'OGM...

L'organisation du travail, selon qu'elle fait appel à la formation, à la créativité de chacun et à la coopération de tous, ou qu'elle organise la compétition et la mise en concurrence des salariés, en bref selon les rapports sociaux de production qu'elle crée, rendra le rassemblement pour transformer la société plus ou moins difficile.

La transformation sociale que nous visons, c'est l'émancipation humaine. Et celle-ci ne passe pas seulement par la production de biens et de services utiles.

L'activité de travail ne consiste pas, contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, à suivre des consignes, mais conduit à s'affronter à l'imprévisible, à la panne, à la colère du client, à ce qui résiste, à faire appel à son expérience, à sa créativité, à son intelligence, pour arriver à obtenir un produit ou un service de qualité.

Dans cette activité de travail réelle, les hommes et les femmes accroissent donc leur puissance de réflexion, développent leur aptitude à la création, leur compétence, en un mot, s'émancipent.

Notre projet communiste du XXIe siècle :

- Redonner toute sa dignité au travail, par la reconnaissance de son rôle fondamental dans la construction du monde de demain.

Le travail est l'activité de création de richesses qui peut contribuer à l'éradication de la pauvreté, à la satisfaction des besoins et à l'émancipation humaine, au niveau de la planète tout entière, et une activité sociale qui, en confrontant le travailleur à ce qui résiste, peut lui permettre d'accroître ses savoirs, savoir-faire, compétences, bref de s'émanciper, dans le cadre de relations sociales enrichissantes.

- Redonner toute sa dignité à cette activité humaine, qui est un droit (et non une obligation), c'est permettre à tous d'accéder à un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité (tel que le définit l'Organisation Internationale du Travail).

- Mettre le développement de l'être humain qu'est le travailleur, le développement de ses capacités physiques, psychiques et intellectuelles (ce que l'on entend par la santé au travail) au cœur du processus de production et d'une nouvelle efficacité sociale dans le cadre d'un développement humain durable.

- Redonner du sens à l'activité de travail dans l'entreprise.

- Accroître le pouvoir d'agir des salariés sur leur travail afin de rendre d'autres devenirs en gestation possibles.

- Donner à l'entreprise une nouvelle efficacité dans le cadre d'une appropriation sociale de la production pour un développement humain durable.

- La bataille contre « le coût du travail ».

C'est au nom du travail considéré comme une simple ressource, entrant dans le processus de production, et dont le coût devrait toujours être réduit au nom de la compétitivité, que sont menées toutes les attaques sur les droits des salariés (loi travail...).

Quelques propositions de luttes et d'action immédiate du projet communiste :

- Réévaluer les salaires, réduire la durée légale du travail et instituer un droit à la déconnexion.
- Rétablir le CDI comme la norme du contrat de travail.
- Mettre en place une sécurité d'emploi et de formation et faire de la formation professionnelle non pas une adaptation au poste de travail mais un instrument au service du projet professionnel du travailleur.
- Mettre fin à l'entretien individuel d'évaluation des performances et créer des espaces de délibération collective sur la qualité du travail et son organisation.
- Transformer les droits d'information et de consultation des salariés en de véritables pouvoirs d'intervention sur l'organisation du travail comme sur les choix de gestion.
- Mettre en place un nouveau statut juridique de l'entreprise, mettre fin à la confusion entre dirigeants de l'entreprise et mandataires des actionnaires et reconnaître l'entreprise comme une communauté de producteurs de richesses.
- Développer l'Économie Sociale et Solidaire, notamment les SCOP, et instituer non pas un simple droit d'information préalable mais un droit de préférence accordé aux salariés pour le rachat de leur entreprise.
- Imposer de nouveaux critères de gestion reposant, non plus prioritairement sur la productivité horaire du travail, mais sur la créativité des collectifs de travail, la coopération au sein de l'entreprise, la fiabilité des produits et des services rendus, les partenariats de long terme...

La sécurité d'emploi ou de formation : un projet radical et rassembleur :

En Europe et en France, le fiasco des réformes structurelles du marché du travail, supposées régler la question du chômage de masse et de la précarité, souligne l'urgence de s'attaquer tout autrement à ces maux.

Ces réformes, initiées depuis une décennie dans tous les pays européens, prétendaient que l'introduction d'une «flexisécurité», censée concilier souplesse et sécurité des travailleurs, était la solution.

En réalité, elle a fait prédominer une flexibilité de l'emploi et une extrême facilitation des licenciements, avec des sécurités salariales très limitées, voire nulles.

La SEF : vers une autre société, pour un progrès de civilisation

De multiples propositions ont émergé témoignant de la force des aspirations au changement.

Mais même à gauche elles sont généralement marquées par une certaine résignation face à la crise comme les projets fondés sur le partage du travail et des salaires.

Elles se cantonnent à l'illusion d'une meilleure redistribution sans se soucier du besoin de produire avec d'autres critères que celui du profit.

Elles minimisent l'importance de changer l'utilisation de l'argent et le rôle des banques et de la BCE (banque centrale européenne).

Elles ignorent le caractère systémique de la crise et souffrent d'un manque de radicalité comme de crédibilité.

Tout autre est la démarche de **sécurisation de l'emploi et de la formation.**

LA SEF : UNE COHERENCE DE PROJET

Dans son projet, la SEF articule ses objectifs sociaux avec les moyens financiers et les pouvoirs pour les salariés et les citoyens permettant sa réalisation.

Cette proposition révolutionnaire de la SEF reprend pour l'amplifier la démarche des grandes réformes de la Libération qui se sont appuyées sur la même cohérence systémique, entre objectifs et progrès, moyens financiers et pouvoirs pour les travailleurs.

Ce dernier, pleinement réalisé, assurerait à chacune et à chacun, soit un emploi, soit une formation rémunérée, pour revenir par la suite à un meilleur emploi, et avec une continuité de bons revenus et droits, et avec des passages d'une activité professionnelle à une autre, des rotations emploi/formation maîtrisées par les intéressés.

Ainsi en a-t-il été de la Sécurité Sociale.

Cette construction non marchande novatrice a permis un développement sans précédents des hommes, de leur santé, de leur éducation, de leur qualification favorisant une croissance soutenue et un renouvellement permanent de la force du travail.

Elle a aussi permis des avancées sociales et sociétales sans précédent, et de résister aux forces du capital qui n'ont cessé depuis 70 ans de fragiliser en réduisant en premier lieu les pouvoirs des travailleurs par son étatisation et en s'attaquant tant à ses missions sociales qu'à son financement.

Des moyens financiers au service de l'emploi :

Pour se donner les moyens de financer ses objectifs sociaux, la SEF propose, elle aussi, de se doter d'outils efficaces avec la création des Fonds régionaux et nationaux pour l'emploi et la formation, alimentés par des fonds publics régionaux et nationaux (notamment les 25 milliards d'euros d'exonération de cotisations sociales patronales et les 35 milliards d'aides aux entreprises des collectivités locales).

Ces fonds impulseraient et soutiendraient des programmes nationaux et régionaux d'emploi. Ils prendraient en charge tout ou partie des intérêts des crédits accordés aux entreprises pour des investissements matériels et de recherche. Le taux d'intérêt de ces crédits serait d'autant plus abaissé pour chaque entreprise qu'elle programmerait de l'emploi efficace et de la formation pour un meilleur emploi.

2. d'un pôle financier public, qui, en partenariat avec les Fonds régionaux et national pour l'emploi et la formation, serait chargé de développer une nouvelle grande mission de service public du crédit pour sécuriser l'emploi et la formation.

Et la France agirait pour que la BCE (Banque Centrale Européenne) «refinance» massivement, par création monétaire, les crédits sélectifs à taux très abaissés pour les investissements des entreprises en fonction du nombre et de la qualité des emplois programmés. Et que les taux d'intérêt soient relevés pour pénaliser les placements financiers.

Des pouvoirs d'intervention pour les travailleurs et les citoyens :

Les salariés et leurs représentants verraient leurs pouvoirs d'interventions renforcés notamment dans la gestion, dans les institutions paritaires existantes tant dans les entreprises, les branches et au plan national que dans les nouvelles institutions qu'elles créeraient (conférences régionales et nationale annuelles de sécurisation de l'emploi et de la formation, fonds régionaux pour l'emploi et la formation, Pôle public financier), notamment avec un droit de saisine de ces institutions pour leur financement.

De nouveaux pouvoirs des citoyens et de leurs élus seraient aussi institués, notamment pour responsabiliser les entreprises et les banques à partir d'emploi.

De cette manière, la SEF permettrait de s'engager sur la voie d'un dépassement des limites de la construction novatrice d'après-guerre, en permettant de faire prédominer, dans une mixité marchande/non marchande, les critères favorisant le développement des êtres humains contre ceux de la rentabilité financière et de l'accumulation capitaliste.

La SEF : des idées pour rassembler

Avec la SEF, il s'agit aussi de contribuer à renforcer le rassemblement des travailleurs et des jeunes, qui se sont majoritairement mobilisés hier contre le projet de loi travail, après son adoption à coups de 49-3, pour son abrogation, en soutenant et en nourrissant les idées de sécurisation et de promotion de l'emploi au cœur des propositions alternatives portées par plusieurs organisations syndicales.

Ce projet ambitieux enrichi par les luttes, le débat social et politique doit être au cœur du nouveau projet de société et de civilisation porté par les communistes.

